

Bureau de Concertation

Réunion du 12 septembre 2013

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet de la 1 ^{ère} adjointe au Maire		Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Annick BIZOUERNE
MAIRIE DU 13^E		
Maire du 13 ^{ème}	absent	Jérôme COUMET
Chargée de mission urbanisme		Bénédicte PERFUMO, Francis COMBROUZE
SEMAPA		
Directeur Général		Jean-François GUEULLETTE
Directrice Générale adjointe	absente	Elisabeth ANTONINI
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personne qualifiée	absent	Francis BEAUCIRE
Personne qualifiée		Bertrand AVRIL
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
SOS Paris	absente	Marie KAREL
ADA 13		Françoise SAMAIN
TAM-TAM	absent	Fabrice PIAULT
ALFBF		Dominique MACAIGNE
ASSOCIATION LA PLATEFORME DES COMITES PARISIENS D'HABITANTS		Claude BIRENBAUM
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Claude GALLAIRE
Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCOQ
Conseil de quartier n° 7		André MESAS

La séance est ouverte à 18 heures 10.

François HÔTE rappelle en préambule la tenue d'une réunion sur la tour T3A prévue le 26 septembre.

I. Calendrier de la Concertation

1. Groupe de travail Austerlitz

François HÔTE rappelle que la concertation s'est réunie à plusieurs reprises pour suivre l'avancement de la cour Museum ou de la cour Seine. Il paraît opportun d'envisager une mise à niveau, portant également sur l'aménagement de l'îlot A7-A8, à propos duquel les services techniques de la Ville de Paris ont émis un avis globalement favorable. L'hypothèse d'une réunion publique sur Austerlitz a dû être reportée compte tenu des échéances électorales. Toutefois, François HÔTE se montre ouvert à l'organisation d'une réunion du groupe de travail avant la fin de l'année.

Francis COMBROUZE regrette que cette réunion n'ait pas pu avoir lieu plus tôt. La mairie du 13^{ème} a regretté que l'AP-HP n'ait pas été davantage impliqué dans la concertation cour Museum.

Jean-François GUEULLETTE fait malheureusement valoir que le président de l'AP-HP entend *a priori* reporter toute décision. Ainsi, il se demande s'il est opportun de relancer ce partenaire avant le printemps 2014.

Francis COMBROUZE rappelle que le vœu a été adopté en Conseil de Paris depuis plus d'un an.

François HÔTE indique que les discussions foncières avec l'AP-HP ont bien lieu.

Frédéric LUCCIONI ajoute qu'elles sont de très long terme. Il juge normal que les différents services examinent les sujets d'acquisition foncière, qui sont déconnectés de l'aménagement proprement dit. Cette phase se situe très en amont des discussions financières. Il existe en revanche des sujets beaucoup plus concrets, puisqu'il existe sur la partie Austerlitz des petites zones qui nécessitent une régularisation foncière, et des acquisitions de la SEMAPA à l'AP-HP. En tout état de cause, Frédéric LUCCIONI juge normal que l'hôpital réfléchisse à sa propre stratégie de développement.

Francis COMBROUZE souligne que la convention est ancienne, puisqu'elle remonte à 1990. De toute façon, si aucune décision ne doit être prise avant l'été 2014, il ne paraît pas nécessaire de relancer l'AP-HP.

Bertrand MEARY demande quand la SEMAPA pourrait envisager une telle réunion sur le secteur Austerlitz.

Nathalie GRAND ne l'envisage pas avant la fin du trimestre. Il serait alors possible de présenter le projet de la SNCF pour l'intérieur de la gare, qui n'est pas encore finalisé. Cette réunion pourra être l'occasion de fixer une réunion ultérieure dédiée à cour Museum.

François HÔTE propose alors une réunion aux contours élargis, destinée à faire un point sur l'avancée des travaux.

La réunion du groupe de travail Austerlitz est fixée au 12 décembre 2013.

En complément, Françoise SAMAIN juge souhaitable d'organiser une visite de chantier, associant les bureaux d'animation des conseils de quartier. Par ailleurs, il a été question à différentes reprises d'une étude Bérénice sur les commerces, dont elle s'enquiert des conclusions.

Frédéric LUCCIONI propose d'inviter la SNCF à présenter l'état de sa stratégie commerciale, dès lors que celle-ci s'avère suffisamment mûre.

A ce stade, Jean-François GUEULLETTE précise n'avoir aucun retour sur cette étude.

Nathalie GRAND prévient qu'une telle visite du chantier ne pourra concerner que la concertation, et n'associera pas les membres des bureaux d'animation des conseils de quartier.

Jean-François GUEULLETTE signale que les travaux cour Seine seront quasiment terminés en novembre 2014. La marquise n'aura pas été encore mise en place, et les travaux d'installation ne débuteront qu'en 2014. Ainsi, il ne se montre pas opposé à organiser une visite de l'intérieur de la gare, mais prévient qu'il est impropre de parler d'une visite de chantier pour la cour Seine. Pour la cour Museum, les travaux n'auront pas débuté non plus.

Frédérique LECOQ ne voit pas comment exclure la participation d'une délégation du bureau d'animation du conseil de quartier concerné.

Pour des raisons de bonne gouvernance, Nathalie GRAND juge cependant préférable que cette visite convie uniquement la concertation.

Bertrand MEARY se rallie à cette position.

Nathalie GRAND ajoute que cela n'empêchera pas de proposer une présentation du projet aux conseils de quartier concernés.

François HÔTE propose d'organiser cette visite avant la réunion du groupe de travail.

En fonction de la disponibilité des services de la SNCF, la visite du chantier est programmée sur la matinée de l'une des trois dates suivantes :

- *mercredi 16 octobre ;*
- *jeudi 17 octobre ;*
- *vendredi 18 octobre.*

Par ailleurs, Françoise SAMAIN rappelle que les membres de la concertation avaient demandé à être plus étroitement associés à la définition des cahiers des charges.

Frédéric LUCCIONI fait valoir que l'élaboration des orientations urbaines est interprétée lot par lot par les architectes, dans le cadre d'une stratégie urbaine de l'architecte coordinateur, qui est bien discutée en concertation. En tout état de cause, pour la cour Museum, la réunion du 12 décembre permettra de faire un point sur la construction urbaine du bâtiment, et sur la façon dont les idées de Jean Nouvel s'articuleront avec celles de Jean Dutilleul, de la Ville et de ses habitants. A ce stade, aucune décision n'a été prise sur la signature architecturale.

Claude GALLAIRE souhaite que la concertation soit associée au plus tôt à la réflexion sur le programme prévu pour le premier immeuble se situant en haut de l'escalier de l'avenue de France.

Jean-François GUEULLETTE l'entend bien, mais indique que ce sujet ne se présentera pas avant 2015.

Bertrand MEARY rappelle que Frédéric LUCCIONI a pris l'engagement d'associer la concertation lors du démarrage du programme.

2. Groupe de travail Tolbiac-Chevaleret

François HÔTE rappelle que le projet T7B a dernièrement été présenté.

Annick BIZOUERNE indique que le lauréat du concours T7A2 devrait être désigné dans le courant du prochain trimestre.

Jean-François GUEULLETTE précise que le concours porte sur le lot T7A1, et pourrait aboutir en début d'année prochaine.

S'agissant de la halle Freyssinet, Frédéric LUCCIONI que les discussions autour du projet de cité numérique se poursuivent.

Bertrand MEARY juge peu raisonnable de fixer une date de réunion au mois d'octobre. En revanche, il suggère de programmer une réunion au mois de novembre pour évoquer ce sujet.

La réunion du groupe de travail Tolbiac-Chevaleret est fixée au 20 novembre 2013.

Bertrand AVRIL demande s'il est possible d'envisager d'associer un représentant du ministère ou de la CDC afin qu'ils présentent leur vision du programme.

Jean-François GUEULLETTE prévient que ni le ministère ni la CDC ne sont promoteurs du projet, contrairement à ce que pourrait laisser entendre la presse.

Frédéric LUCCIONI acquiesce. Le projet est défendu par la Ville, et repose sur l'implication d'un nombre significatif de startups. La réunion de novembre devrait permettre de faire venir le ou les principaux acteurs d'un tel consortium.

Claude BIRENBAUM s'enquiert de précisions sur le rôle de Wilmot dans ce projet.

Jean-François GUEULLETTE répond que Wilmot est pour l'instant l'architecte retenu par le promoteur privé du projet, dont l'intervention se limite strictement à la halle.

Claude GALLAIRE demande si l'inscription de la halle au titre des monuments historiques est menacée.

Frédéric LUCCIONI rappelle qu'Anne HIDALGO a réaffirmé en Comité plénier de la concertation que l'inscription du bâtiment ne serait pas remise en cause.

Françoise SAMAIN s'enquiert de précisions sur l'état de la concertation sur les œuvres d'art prévues sur la placette EP7.

Nathalie GRAND précise que la consultation a été déclarée sans suite sur le sujet.

Jean-François GUEULLETTE signale que rien n'interdira de relancer une consultation d'ici quelques années, après que la réalisation des ilots P7 et P8.

3. Groupe de travail Masséna

Frédéric LUCCIONI propose d'évoquer d'éventuels sujets relatifs à Masséna en marge de la réunion du groupe de travail sur Bruneseau prévue le 26 septembre.

4. Groupe de travail Bruneseau

Annick BIZOUERNE rappelle que la réunion du groupe de travail Bruneseau est programmée au 26 septembre 2013. De plus, il convient également de convenir d'une date de visite du secteur.

La visite du secteur Bruneseau est fixée au 9 octobre 2013 à 17 heures 30.

Françoise SAMAIN demande s'il sera possible de convier à cette visite les bureaux d'animation des conseils de quartier.

Nathalie GRAND apporte une réponse négative, identique à celle donnée suite à la demande similaire formulée pour la visite de la gare d'Austerlitz.

A l'occasion de la réunion du 26 septembre, Françoise SAMAIN propose d'effectuer un point sur le sujet des logements sociaux prévus dans la ZAC.

Nathalie GRAND rappelle que 50 % des logements sont en l'occurrence dédiés au logement social.

5. Prochaine réunion de Bureau

La prochaine réunion de Bureau est fixée au 23 janvier 2014.

En amont de cette réunion, Bertrand MEARY suggère à la SEMAPA d'adresser une note générale récapitulative sur les concrétisations sur PRG en matière de logement.

Frédérique LECOQ demande si les réalisations en matière de logement social sont conformes aux objectifs.

Nathalie GRAND explique qu'il ne sera possible de répondre qu'au terme de l'aménagement.

La séance est levée à 19 heures 30.